

DIPLÔME INTER ÉCOLES SANTÉ DE LA FAUNE SAUVAGE NON CAPTIVE VÉTÉRINAIRE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout vétérinaire impliqué dans la gestion de situations impliquant des animaux issus de la faune sauvage non captive (individus ou populations) ou souhaitant s'y investir :

- Vétérinaire praticien amené à intervenir en cas d'évènements sanitaires impliquant la faune sauvage non captive (prélèvements biologiques,...), à délivrer des conseils concernant les bonnes pratiques à respecter en cas d'interactions avec la faune sauvage non captive (conduite à tenir en présence d'animaux sauvages, nourrissage raisonné,...), à prendre en charge médicalement des individus de la faune sauvage non captive et travaillant avec les centres de soins et de réhabilitation
- Vétérinaire impliqué dans la surveillance épidémiologique (ex : activité diagnostique en laboratoire) ou la recherche en épidémiologie des maladies de la faune sauvage non captive ;
- Vétérinaire d'administrations sanitaires, gestionnaire des risques pour la santé animale et la santé publique ;

Peuvent être admis à suivre cette formation tout vétérinaire francophone titulaire :

- de tout diplôme permettant l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux en France selon la réglementation en vigueur
- ou d'un diplôme de vétérinaire d'un pays tiers reconnu équivalent par le conseil d'orientation et de formation.



OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires à la gestion raisonnée, dans l'esprit du concept "One Health", de situations impliquant la faune sauvage non captive, notamment :

- Être capable de préconiser des mesures adaptées de maîtrise des dangers et des risques impliquant la faune sauvage, dans un but de protection des populations (enjeux de santé animale, de santé publique et de conservation d'espèces et de la biodiversité) ;
- Réaliser une prise en charge adaptée d'un individu évalué en détresse dans le milieu naturel (enjeux de bien-être animal et de conservation d'espèces) ;
- Intégrer les réseaux dédiés à la santé de la faune sauvage et participer à leur développement.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences en présentiel ou en distanciel / Travaux dirigés et travaux pratiques / Visites / Plateforme d'apprentissage en ligne



CONDITIONS DE CERTIFICATION

Validation des modules de la formation et validation de travaux personnels réalisés en stage au travers d'un rapport écrit présenté en restitution. Attribution de 53 crédits de formation continue CFC_ects.



RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Ce Diplôme Inter Ecoles est sous la responsabilité scientifique et pédagogique d'un Conseil d'Orientation et de Formation regroupant des enseignants des Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises et des représentants d'institutions/organisations professionnelles. Il est animé par le Dr Philippe GOURLAY d'Oniris.



PROGRAMME



MODULE 1 = DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2021 - ONIRIS

Santé des écosystèmes - (28h)

- Grands principes d'écologie
- Principes généraux "One Health/EcoHealth/Planetary Health"
- Fonctionnement, évolution et santé des écosystèmes
- Problématique des Espèces Exotiques Envahissantes
- Réglementations autour de la faune sauvage non captive et de la protection de la Nature
- Acteurs de la faune sauvage non captive en France
- Place du vétérinaire (droits et devoirs)

MODULE 2 = DU 10 AU 14 JANVIER 2022 - ENVA OU ONIRIS

Médecine de la faune sauvage non captive - (35h)

- Anatomie comparée des espèces sauvages européennes
- Conditions d'hébergement de la faune sauvage en vue de sa réhabilitation
- Tri/critères de réhabilitation
- Stabilisation médicale et soins infirmiers
- Réalimentation et nutrition
- Dominantes pathologiques par groupe d'espèce

MODULE 3 = DU 14 AU 18 MARS 2022 - ENVT

Santé et gestion des populations sauvages - (35h)

- Suivi des populations d'animaux sauvages / dynamique de populations
- Ecopathologie de maladies à enjeu de santé animale domestique, à enjeu de santé publique et/ou à enjeu de conservation en France
- Antibiorésistance dans la faune sauvage et l'environnement
- Biosécurité appliquée à la faune sauvage non captive
- Gestion d'une crise sanitaire
- Examens post-mortem et analyses de laboratoire appliqués à la faune sauvage non captive

MODULE 4 = DU 13 AU 17 JUIN 2022 -VETAGROSUP

Diagnostic environnemental à l'échelle d'un agro-écosystème (enseignement délocalisé dans le Jura) - (36h)

Étude de cas : évaluation des risques sanitaires et proposition de solutions appropriées. Thématiques abordées :

- Paysage, pratiques agricoles et risques à l'interface domestique-sauvage
- Dynamique des peuplements de flore et de faune
- Transmission des contaminants polluants et pathogènes dans les chaînes trophiques
- Ecotoxicologie terrestre et aquatique
- Acteurs et enjeux de la santé de l'écosystème

Stage d'application (10 jours minimum)

Présentation des rapports - 3 jours (21h) en Sept. / Oct. 2022 - ONIRIS



DURÉE

4 MODULES de 5 JOURS + RESTITUTIONS de 3 JOURS / 23 JOURS – 155 HEURES / NOVEMBRE 2021 à OCTOBRE 2022



LIEU

ONIRIS – NANTES / ENVA - MAISONS ALFORT / ENVT - TOULOUSE / VETAGROSUP - ESSERVAL-TARTRE (JURA)



TARIF

3800 € Ce tarif comprend les coûts pédagogiques. La restauration et l'hébergement ne sont pas inclus*.

* Pour le Module 4 délocalisé, l'hébergement et la restauration sont organisés par Vetagrosup pour un montant de 200 euros la semaine environ.

Le montant des coûts de formation est payable selon l'échancier suivant : 1575 € à l'inscription (signature contrat), 875 € à l'issue des 2 premiers module, 900 à l'issue du module 3 et le solde avant le dernier module.



INSCRIPTIONS



La sélection par le Conseil d'Orientation et de Formation se fait sur examen du dossier de candidature. Le dossier de candidature doit être complété en ligne :

<https://connectpro.oniris-nantes.fr> Rubrique VETERINAIRE / FORMATIONS DIPLOMANTES

Pour tout renseignement contenu pédagogique : Philippe GOURLAY - philippe.gourlay@oniris-nantes.fr

